



Désabusé par un faux permis

Par **parmade2002**, le **10/05/2009** à **18:48**

Bonjour,

Je suis arrivé en France en 2004 pour poursuivre mes études. Cependant, j'avais déjà obtenu mon permis légalement au Cameroun en 1998. J'ai conduit avec ce même permis au Cameroun depuis 1998 et en France depuis mon arrivée. J'ai déjà été contrôlé depuis le Cameroun et plusieurs fois en France sans problème.

Etant donné que le permis du Cameroun n'est plus échangeable, mais valable avec un titre de séjour d'un an ou avec la carte d'étudiant, je me suis inscrit à l'auto-école de la préfecture comme il m'a été recommandé.

Croyant être dans la légalité, je fus contrôlé le 03/05/09 à Paris comme d'habitude. Sauf que cette fois, le policier a retenu mon permis en me disant qu'il était faux!!! Ma voiture a été immobilisée et je fus conduit au commissariat. Après le procès verbal, il me remit une convocation.

Je reconnais que chez moi, les permis ont le plus souvent été soit volés, soit achetés. Cependant, j'ai eu le mien normalement. J'ai demandé un certificat d'authenticité au Cameroun, on ne m'a jamais répondu. Je ne sais à quel sein se vouer car ils m'ont collé le motif du faux et usage de faux. Mais, moi, je ne savais pas que j'avais un faux permis. Comme chez nous, rien ne surprend plus en matière de corruption, je me demande si j'ai été victime de la machine de corruption qui vend les vrais permis aux plus offrants et les faux aux moins fortunés et aux méritants. Je vous prie de bien vouloir me dire quoi faire. Car je suis désespéré et au bord des larmes.

Je vous remercie de votre sollicitude.